quatre auditions à la Salle Pleyel et deux à la Salle Gaveau — sont les meilleurs gages de leur talent, acquis au prix de patients efforts et parfois de lourds sacrifices. Tantôt souple et nuancée, tantôt vibrante et chaleureuse, toujours exacte, leur interprétation fait revivre ces fresques grandioses et par leur ampleur et par les moyens

techniques qu'elles réclament.

Leur directeur, M. l'abbé Roussel, doué d'ailleurs d'un zèle et d'une ténacité à toute épreuve, a su inculquer à ses chanteurs un idéal de beauté religieuse qu'on aimerait voir se développer de plus en plus chez les jeunes. Cet idéal, il le propage par sa Revue La Musique Sacrée et ce qui n'est pas un mince mérite, il s'y fait l'ardent défenseur de la véritable notion de liturgie: n'ayant pour but que la louange de Dieu, selon les prescriptions de l'Eglise. Qu'on ne s'y trompe pas, la revue La Musique Sacrée est la seule revue musicale actuelle dans la ligne exacte de l'Encyclique Mediator Dei et parmi les autres publications qui s'en prévalent, certaines n'en sont arrivées là que grâce à une adroite et subite volte-face, étouffant pour un temps leurs projets de « restauration liturgique ». Ne soyons pas surpris si cette Revue est appuyée par la majorité des Maîtres de Chapelle des Cathédrales.

M. l'abbé Roussel veut bien nous faire profiter de son enthousiasme inlassable pour la beauté liturgique, nous saurons l'en remercier en lui offrant un auditoire aussi nombreux que celui qui, l'an dernier, se pressait à la cathédrale de Versailles pour l'inauguration des orgues et vibrait au contact de cette Musique Royale tour à tour

pompeuse, solennelle, élégante et souriante.

Abbé Louis Aubeux, organiste du Grand Orgue de la Cathédrale.

Dimanche 5 mars, à 16 h. 30, concert à la Cathédrale par les *Chanteurs de la Musique Sacrée*, sous la présidence de Mgr le Vicaire Capitulaire.

PRIX DES PLACES: places numérotées: 100, 150, 200 francs.

Galeries (réservées aux hommes) et places non numérotées: 50 francs. Location dès maintenant par téléphone au Presbytère de la Cathédrale, 58-45 entre 14 heures et 16 heures. Location directe: à la même adresse, 4, rue Saint-Christophe, le vendredi 3 et le samedi 4, de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 heures à 17 heures.

Les places retenues par téléphone par des personnes habitant Angers devront être retirées à la location avant le samedi soir.

Réduction aux membres des chorales paroissiales venant en groupe d'au moins 10 personnes et aux J. M. F.

Retraites de conscrits classe 50

MM. les Curés sont priés de publier en chaire les dates des retraites de conscrits qui seront données à la Trappe de Bellefontaine, et à la Villa Sainte-Anne.

Mgr l'Evêque recommande très vivement ces retraites au zèle des prêtres et des parents, non moins qu'à la diligence des jeunes conscrits. Jamais, autant qu'aujourd'hui, leur foi et leurs vertus chrétiennes n'ont eu besoin d'être armées, le milieu dans lequel ils vont être